

CONDITIONS DE SERVICE

Le présent contrat a pour objectif de déterminer les droits et obligations de l'entreprise **Lucas Dog Educ'** et de la personne physique ou morale bénéficiant des services.

Présentation

Lucas Dog Educ' est une entreprise régie par le statut d'auto entreprise représentée par Monsieur Lucas BOUGEANT qui effectuera l'ensemble des services proposés.

Durée des forfaits

La durée de validité est de 1 an pour l'accomplissement Des prestations. Le client est libre de fixer les cours selon Le rythme qui lui convient.

Annulation d'un forfait

Sauf décès du chien ou chien gravement malade (cancer généralisé, paralysie ...), les forfaits d'éducation canine ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni cessibles à une autre personne.

Délai d'annulation d'un cours

Toute annulation de cours à domicile individuel par le client doit avoir lieu au moins 24h avant l'horaire prévu initialement, étant donné que Monsieur Lucas BOUGEANT se déplace au domicile du client. Dans le cas contraire, le cours serait considéré comme effectué et dû par le client. A l'exception d'un imprévu qui se passerait le jour même et où le client serait dans l'impossibilité de prévenir de l'annulation : accident, décès dans la famille (le jour même du rendez-vous). Si l'entreprise **Lucas Dog Educ'** doit exceptionnellement annuler des cours, elle s'engage à avvertir au plus vite les clients et à lui proposer une autre date qui conviendrait aux deux parties.

Retard

L'entreprise **Lucas Dog Educ'**, effectuant des cours au domicile des clients, est donc soumise aux conditions de la circulation parfois ralentie en fonction de l'heure au niveau des grands axes. Elle s'engage donc à prévenir en cas de retards éventuels dans un délai raisonnable. En revanche, pour les cours à domicile, le client s'engage à être présent à son domicile lors de l'arrivée de l'éducateur. Tout retard éventuel serait donc déduit de la durée du rendez-vous.

Signature du contrat

Un délai de rétractation de **14 jours** est prévu par l'article L121-21 du code de la consommation, uniquement en cas de "contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement".

Tarifs

Lucas Dog Educ' se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. De plus, de part son statut d'auto entreprise, la TVA est non applicable.

Modalité de paiement

Lucas Dog Educ' accepte le paiement par chèque ou liquide. Les paiements par chèques seront à l'ordre de Monsieur Lucas BOUGEANT. Le règlement doit impérativement être effectué à l'émission de la facture, soit avant la première séance d'éducation pour les "formules" ou avant chaque séance en cas de paiement à l'unité. En cas d'échelonnement des règlements, la facilité de paiement accordée est un service complémentaire gratuit, elle n'entraîne pas la possibilité de ne payer qu'une partie de la prestation facturée.

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

L'entreprise **Lucas Dog Educ'** a souscrit une Assurance Responsabilité Civile Professionnelle auprès de **PACIFICA**, pour tous dommages que votre animal pourra subir ou causer au cours de la réalisation des prestations d'éducation.

Matériel

Tout matériel (laissez, colliers, balles, longues, licols...) mis à disposition dans le cadre des prestations dispensées par **Lucas Dog Educ'** reste la propriété de **Lucas Dog Educ'**.
